

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 14

Date de convocation : 23/09/2025
Secrétaire de séance : Yves MOCELLIN

L'an deux mille vingt-cinq et le 30 Septembre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunions de la mairie sous la présidence de Mme SCHNEIDER Sylvie, Maire.

Présents : SCHNEIDER Sylvie, BATTARD Patrick, BERTHET Daniel, COUX Emmanuel, DONZEL Jérôme, FIAMENGHI Martine, JONGMANS Thérèse, LINETTE Séverine, LOVET Céline, MOCELLIN Yves, MOLLARD André, MOLLOT Henri, STROOBANT Maëlle, VUAGNOUX Philippe.

Absent excusé : FEITH Jérôme.

N° 31-2025 : Choix de l'entreprise pour l'installation des panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle polyvalente.

Mme Le Maire rappelle la délibération en date du 08/04/2025 validant le projet pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle polyvalente en autoconsommation.

La commune a lancé une consultation auprès de 5 entreprises.

La date limite de dépôt des offres était fixée au 17/09/2025 à 12 h.

4 entreprises ont déposé une offre.

L'ouverture des plis a eu lieu le 19/09/2025.

La commission des travaux s'est réunie le 26/09/2025 pour l'analyse des offres.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- prend acte du résultat de cette consultation
- approuve l'offre de l'entreprise ROSAZ ENERGIES, située à St-Pierre-d 'Albigny, pour un montant de 48 702.04 € TTC
- autorise Mme Le Maire à signer le marché pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle polyvalente avec l'entreprise ROSAZ ENERGIES.

Fait et délibéré à Ste-Hélène-du-Lac, le 30 Septembre 2025.

Pour copie conforme.

Le Maire,
Sylvie SCHNEIDER



Secrétaire de séance,
Yves MOCELLIN

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture ou sous-préfecture le
Publié ou Notifié le